

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 4 avril,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Président.

Présents :

Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Claire CROIXMARIE, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Marc CONGARD

Excusés :

Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Annick BOKAN, Evelyne COURTECUISSSE, Nathalie SENU

Date de convocation
25 mars 2024

Date d'affichage de
convocation
25 mars 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 10

Votants : 10

Date de la séance :

4 avril 2024

Objet :

Vote du Budget Primitif 2024

Le Conseil d'Administration,

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L 123-8 par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux CCAS,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-1 à 20,

VU le débat d'orientation budgétaire intervenu le 30 janvier 2024,

CONSIDERANT que le budget du CCAS est voté par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Article 1 : ADOPTE les chapitres suivants du budget primitif 2024 pour les recettes et les dépenses, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement :

1) La section de fonctionnement

Les recettes

Les recettes de fonctionnement comprennent :

Niveau de vote	Propositions
70 - Produits des services	30 255,00 €
74 - Dotations et participations	150 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	0 €
013 - Atténuations de charges	0 €
recettes de fonctionnement	180 255,00 €
R002 Résultat reporté	38 181,02 €
Total recettes de fonctionnement	218 436,02 €

Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

Niveau de vote	Propositions
011 - Charges à caractère général	71 106,02 €
012 - Charges de personnel	70 800,00 €
65 - Autres charges gestion courante	73 700,00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	2 830,00 €
Total dépenses de fonctionnement	218 436,02 €

2) La section d'investissement

Les recettes

Niveau de vote	Propositions
27 - Autres immobilisations financières	1 300,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	2 830,00 €
recettes d'investissement	4 130,00 €
R001 Solde reporté	20 546,45 €
Total recettes d'investissement	24 676,45 €

Les dépenses

Niveau de vote	Propositions
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	700,00 €
27 - Autres immo. financières	23 976,45 €
Total dépenses d'investissement	24 676,45 €
Restes à réaliser de l'année N-1	400,00 €

Total recettes fonctionnement et investissement : **243 112,47 euros**

Total dépenses fonctionnement et investissement : **243 112,47 euros**

- **Article 2 : ADOPTE** le budget primitif 2024 pour un montant total de 243 112,47 euros, il est voté au niveau des chapitres, tant en section de fonctionnement qu'en investissement

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 18/04/2024

Certifiée exécutoire le : 18/04/2024



Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

ARRETE ET SIGNATURES



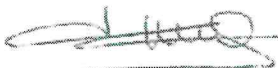

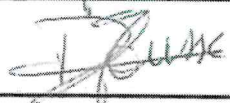

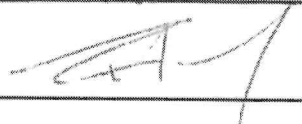
Présenté par le Président,
A Magny-les-Hameaux, le 04/04/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Magny-les-Hameaux, le 04/04/2024


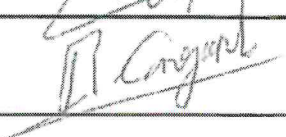

Date de convocation : 25/03/2024

Les membres du Conseil d'administration,

Le Président : HOUILLON BERTRAND	
La Vice Présidente : DULAC FREDERIQUE	
Membre du Conseil d'Administration : MOALLA SLIMANE	
Membre du Conseil d'Administration : GROBON YOLANDE	
Membre du Conseil d'Administration : GUILLARD CHRYSTELE	
Membre du Conseil d'Administration : DOUSSE MAGALI	
Membre du Conseil d'Administration : BOUCHET BRIGITTE	
Membre du Conseil d'Administration : BOUTIER ARNAUD	
Membre du Conseil d'Administration : BOKAN ANNICK	
Membre du Conseil d'Administration : COURTECUISSÉ EVELYNE	
Membre du Conseil d'Administration : CROIXMARIE CLAIRE	
Membre du Conseil d'Administration : MIRABEL GASPARINE	
Membre du Conseil d'Administration : SENU NATHALIE	

Accuse de réception en préfecture
078-267801082-20240418-DCCAS240404_020-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES

Membre du Conseil d'Administration : THEBAULT JEAN-MARIE	
Membre du Conseil d'Administration : CONGARD MARC	
Membre du Conseil d'Administration : DEUDON ANNE	
Membre du Conseil d'Administration : LAKHYALI HAYAT	



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/4/2024 et de la publication le 18/04/2024

A Magny-les-Hameaux, le 18/04/2024

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20240418-DCCAS240404_020-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024